

La feuille de Charmes



En cette fin d'année 2020, permettez-moi de revenir sur les événements qui ont marqué la vie de la commune très perturbée par la crise sanitaire que nous avons connue.

Les élections municipales organisées le 15 MARS n'ont permis l'installation du nouveau conseil municipal ainsi que l'élection du maire que le 25 mai suite aux mesures de confinement mise en place par le gouvernement.

Ce retard a largement contribué à perturber le fonctionnement du conseil municipal ainsi que l'organisation des diverses festivités de l'année qui ont dû être annulées.

Je souhaite que l'année 2021 nous permette de retrouver un fonctionnement normal avec le retour de festivités qui permettent d'instaurer des moments de convivialité.

Je remercie toutes celles et ceux (membres du conseil, membres de la « CHARMEUSE », bénévoles) qui ont participé à l'animation de la vie communale, malgré cette période perturbée.

J'en profite également, en mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal, pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches.

LE MAIRE, BERNARD JOFFRAIN

VOTRE QUOTIDIEN



Charmes : la fibre optique est là

Après plusieurs mois de travaux, l'annonce de l'ouverture commerciale de la fibre optique vient de parvenir à la commune. Depuis le 02 Décembre, chaque administré peut ainsi désormais souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de son choix disponible sur le site :

<https://www.losange-fibre.fr>

14 opérateurs sont clients du réseau "Losange" déployé par la région "Grand-Est", ce qui laisse un large choix. La crise sanitaire ne permettant pas d'organiser une réunion publique de présentation, toutes les informations et les modalités de commercialisation sont à consulter le site internet ci-dessus.

L'arrivée du Très Haut Débit va permettre à la commune de disposer de nouveaux atouts attractifs et ouvrir l'accès à de nouveaux services.

LA CHARMEUSE

En cette année si particulière, l'association la Charmeuse n'a pas pu proposer de manifestations.

Les membres de celle-ci ont juste souhaités fleurir le village grâce aux jardinières fabriquées avec les habitants l'année précédente.

Nous espérons pouvoir mettre en place de nouveau projet pour l'année à venir...

Nous devons nous réunir pour effectuer une assemblée générale début année 2021 nous espérons pouvoir accueillir tout le monde et même avoir de nouveaux bénévoles puisque deux membres nous quittent.

Si vous avez des idées à proposer retrouvons nous à cette réunion la date vous sera communiquée dans vos boîtes aux lettres.

En attendant passez de belles fêtes de fin d'année.

La présidente
Floriane Chevigny





Affouage

Sur les conseils de Mr Masotte, agent ONF, la commune a décidé l'exploitation des coupes 7-8-9 du bois du Douet. La répartition des bois s'établit comme suit :

Taillis : 63 M3 soit 84 STERES + Les chemins à ouvrir
(à exploiter par les affouagistes)

Bois d'oeuvre : 62 M3 dont 53 M3 en chêne

Houppiers (Têtes) : 120 M3 soit 54 STERES
(à exploiter par les affouagistes)

Bois d'industrie (Sapins) : A programmer suivant la reprise des cours du bois résineux.

Un appel à candidature a été envoyé aux habitants concernant la réalisation en affouage du taillis ainsi que des chemins à ouvrir sur la base de 5€ du stère.

4 Candidats se sont manifestés, Mr Masotte a donc défini 4 lots sur les coupes 7-8-9 en équilibrant au mieux la production de bois.

Les lots ont été tirés au sort en mairie en présence des affouagistes.

L'exploitation qui devait se terminer en septembre 2020 a été reportée FIN FEVRIER 2021 suite aux deux confinements successifs décidés pour faire face à la situation sanitaire.

La vente du bois d'oeuvre quant à elle a généré une recette de 2580€ HT

Voierie

La remise en état de la voierie et des trottoirs détériorés lors des orages de mai et juin 2018 a été effectuée par l'entreprise Dupont en septembre 2020.

Compte tenu de la déclaration de la commune en état de catastrophe naturelle, la totalité des frais de remise en état (28321€ HT) a été prise en charge par la préfecture et le conseil départemental.

Les travaux de réfection de la voierie du lotissement, effectués en même temps, ont quant à eux été financés sur le budget de la commune pour un montant de 7292€ HT. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la préfecture et du conseil départemental.



La journée du conseil

La première journée du conseil s'est déroulée le samedi 8 août 2020. Elle a permis l'entretien de l'espace vert au cimetière et dans l'allée qui mène à l'église. Un bon coup de karcher a été donné à l'emplacement des containers poubelles et aux alentours de la mairie. La salle des fêtes et la salle de réunion ont eu aussi leurs tours de chiffon.

Satisfait d'avoir été ensemble efficace cette journée fût la première, mais elle sera sûrement reconduite au printemps. Est envisagé également une journée citoyenne : toutes les idées et les mains seront les bienvenues !

Un remerciement tout particulier aux quelques villageois qui sont venus spontanément apporter aide et gourmandises.



Evacuation des déchets verts

Afin de répondre à la demande des habitants de la commune, le conseil a décidé d'ouvrir le dépôt de terre pour faciliter l'évacuation des déchets verts à titre personnel uniquement et en quantité raisonnable afin que tout le monde puisse profiter de ce service.

Ne seront autorisés que les déchets de type **branchages, tailles, élagages, tontes, feuillages**.



Branchages



Feuilles mortes



Fleurs fanées



Tonte de pelouse



Plantes du jardin



Petites souches



Taille de haie

Monsieur le Maire est le détenteur de la clé. Il fera signer à chaque déposant un registre précisant les règles à suivre.

Ce service est un plus pour notre commune, nous comptons donc sur tous pour l'utiliser sans abus.

Par ailleurs, le conseil précise également que la poubelle du cimetière a été supprimée afin de garder ce lieu de mémoire le plus propre possible.

SOUVENIRS

2017 - Installation de Charmes en Chalet (5 chalets aujourd'hui).

2016 - Le SIVOM est dissout.

2013 - Installation de la fontaine rue des Sorbiers.

2013 - Achat d'un nouveau camion au SIVOM.

CONFÉVRON

Le syndicat des eaux de CONFÉVRON qui regroupe 5 communes (BANNES, CHARMOILLES, CHANGEY, CHARMES et DAMPIERRE) a été créé pour assurer le renforcement de l'alimentation en eau des communes en cas de manque d'eau du aux conditions climatiques ou aux fuites d'eau.

En 2019, le CONFÉVRON, ayant lui-même manqué d'eau, a du adhérer au SMIPEP pour 3 communes (BANNES, CHANGEY et CHARMES) afin d'assurer le renforcement de leurs réseaux d'eau, les communes de CHARMOILLES et DAMPIERRE ne pouvant être alimentées normalement.

Actuellement l'eau demandée au SMIPEP pour alimenter CHANGEY, nécessite une augmentation importante de la pression dans les canalisations du réseau de bord de digue pouvant engendrer des dégradations importantes du réseau.

Pour remédier à cette situation, le CONFÉVRON étudie un projet de raccordement direct du château d'eau de CONFÉVRON au réservoir du SMIPEP de CHANTEROY.

En 2019, la quantité d'eau fournie par le CONFÉVRON aux 5 communes s'élève à **39527 M3** dont **29 M3** pour la commune de CHARMES.

Après répartition des frais d'entretien et de renouvellement (taux de participation de la commune : 6,91%) ainsi que des frais proportionnels (taux de participation de la commune : 0,07%), la contribution de la commune s'élève à **798 € 04**

ACTUALITES DE LA BASE NAUTIQUE



Du nouveau pour la base nautique du Lac de Charmes !

Il va y avoir du nouveau à la base nautique du Lac de Charmes : Pascale Macheret et Jean-Gabriel Mahéo vont prendre la relève d'Emmanuel Drouot pour poursuivre et développer les activités de la cabane installée à l'angle de la digue de Changey.

Après quelques travaux de rafraîchissement et d'agrandissement cet hiver, la base nautique offrira boissons chaudes et froides, glaces, petites restauration et, si tout se passe comme prévu, un style de barbecue tout à fait spécial en période estivale (nous n'en dirons pas plus dans ces lignes, c'est une surprise).

Bien sûr, les activités nautiques seront poursuivies, avec la location de pédalos, canoés, paddles et barques de pêche.

Pascale et Jean-Gabriel seront heureux de vous accueillir le week-end dès les premiers beaux jours du mois de mars et tous les jours dès le 15 juin et jusqu'au 15 septembre.

Travaux

Courant mai, le tuyau de vidange du château d'eau a été remplacé suite à du dépôt calcaire qui l'obstruait à plus de 80 %.

L'arrivée d'eau à une pâture de Guy Carbillet fut débouchée également par le SIVOM.

Une fuite importante vers chez Jean-Daniel Bonhomme au niveau de la pompe de relevage d'assainissement a été réparée.



Une vanne de section a été installée et une autre vanne a été remplacée rue des cerisiers, celle-ci n'était plus étanche.

Un nouveau compteur a été installé pour alimenter en eau une pâture exploitée par Frédéric Vaultot et un autre a été installé à l'extérieur de la maison de Mme Lucienne Thabourin.

L'étude d'aire d'alimentation des captages avec Hûmes et Jorquenay est en cours, nous attendons le verdict d'où peut venir les nitrates (58) qui sont toujours élevés depuis 4 mois.

ACTUALITES

Un déconfinement progressif

■ Vacances scolaires, toutes zones confondues (vacances d'hiver)

L'objectif de 5 000 cas par jour au 15 décembre ne sera pas atteint.

Décembre 2020	Dès le mardi 15 décembre
1 2 3 4 5 6	■ Fin du confinement
7 8 9 10 11 12 13	■ Fin de l'attestation de sortie en journée
14 15 16 17 18 19 20	■ Couvre-feu instauré de 20 h à 6 h , sauf quelques cas sur justificatif (par exemple déplacement domicile-travail)
21 22 23 24 25 26 27	■ Possibilité de se déplacer d'une région à l'autre
28 29 30 31	■ Lieux de culte : la jauge n'est pas revue à la hausse
	■ Le télétravail reste la norme

Amende de
135 €
si infraction

Le 24 décembre	Le 31 décembre
■ Pas de couvre-feu dans la nuit du 24 au 25 déc.	■ Couvre-feu maintenu à partir de 20 h

Recommandation de ne pas dépasser **6 adultes maximum**

Janvier 2021	Dès le jeudi 7 janvier <i>Sous réserve</i>
1 2 3	■ Réouverture des salles de cinéma, théâtres, musées, enceintes sportives (protocole sanitaire strict)
4 5 6 7 8 9 10	■ Dès le mercredi 20 janvier <i>Sous réserve</i>
11 12 13 14 15 16 17	■ Ouverture des restaurants et salles de sport
18 19 20 21 22 23 24	■ Reprise des cours intégralement en présentiel au lycée
25 26 27 28 29 30 31	



Les Pirates du lac de Charmes :

Depuis cette année, l'application de visite Id-Vizit, propose aux familles effectuant le tour du lac de Charmes d'éveiller les enfants tout au long de la randonnée. Idéal pour les occuper pendant la balade de 5,5 km, les pirates du lac de Charmes leur proposent de découvrir le lac, ses oiseaux, ses poissons ... sur le thème des rites et des croyances des pirates ; sous la forme de quiz, puzzles ou encore d'étapes géo-localisées .

Après un an de mise en place, force est de constater que le jeu, disponible gratuitement sur smartphone ou tablette, plaît au petits comme aux plus grands ! En effet, les pirates du lac de Charmes représentent le circuit de découverte le plus consulté en 2020 avec 20% des téléchargements devant les incontournables de Langres (14%), le circuit de découverte de la tufière de Rolampont (13%) ou encore le petit détective de Langres (10%).



Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez télécharger l'application en flashant le QR-code ci-dessous. Une fois installée, téléchargez les contenus du circuit, puis direction le tour du lac pour résoudre les énigmes hors connexion.



Pêche au lac de Charmes :

Les analyses d'eau faites par le PETR du Pays de Langres sur le lac de Charmes (fin octobre et dans la première quinzaine de novembre) montrent que les cyanobactéries sont toujours présentes dans les lacs...

21/10/2020	
Cyanobactéries	Cyanotoxines
20 920 cell/ml	20 893 cell/ml
5/11/2020	
Cyanobactéries	Cyanotoxines
52 667 cell/ml	29 067 cell/ml

L'avis du Service Environnement de la DDT 52 est favorable à la levée des interdictions de pêche encore en application. Néanmoins, il convient au vu des chiffres transmis, et des doutes qui subsistent au niveau scientifique sur cette question, de maintenir une communication visant à déconseiller la consommation des produits pêchés.

Donc, la pêche est autorisée mais la consommation des poissons est déconseillée.



Travaux de sécurisation du chemin de randonnée du tour de lac.

Population municipale INSEE au 01/01/2020 158 habitants - réelle : 162

Etat civil 2020 :

Naissance : 2

Amir Radem GODTLER né le 28 février
Camille RENAUT née le 19 juillet

Mariage : aucun

Décès : aucun

Francis Japiot, agriculteur et chauffeur de bus à Charmes, nous a quitté le 19 avril, laissant un grand vide au cœur du village.



INFOS PRATIQUES / TARIFS 2020

AEP (Eau potable) :

Abonnement : 39,36 € - 1,40 € / m³

Le relevé des compteurs a lieu 2 fois par an (courant février et août).

Taxe d'entretien des chemins ruraux : 12 €/ha

Assainissement (SIALC) :

Taux fixe : 77 € - 0,9625 € / m³

Géré par le Syndicat SIALC de Neuilly l'Evêque

Salles des fêtes :

1 jour : 70 € - 2 jours : 100 €

Vaisselle : 0.50 € le couvert

Casse verre et assiette : 1.50 € et couvert : 0.80 €

Alambic : 12 € par journée

Ordures Ménagères :

Compétence gérée par la Communauté de Communes du Grand Langres.

Redevance : 67 € / habitant



Mairie de Charmes-lès-Langres

15, rue des Sorbiers

52360 CHARMES-LES-LANGRES

Tél. : 03 25 87 24 21

Mail : commune-charmes-les-langres@orange.fr

Internet : www.charmes-les-langres.fr

Horaires

Secrétariat : le mardi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire (ou adjoint) : le vendredi de 18h à 19h

Activité physique, écrans, sommeil... ce qui est conseillé selon l'âge de l'enfant



Recommandations
par jour

ACTIVITÉ
PHYSIQUE MINIMUM

EXPOSITION
MAXIMALE AUX ÉCRANS

SOMMEIL

MOINS DE 5 ANS

3 heures
(marche, course,
sauts...)

A éviter avant 2 ans
1 heure
entre 2 et 5 ans

Entre
11 et 14
heures

6 À 11 ANS

1 heure
(aller à pied ou à
vélo à l'école, jeux,
sport en club...)

2 heures

Entre
9 et 11
heures

12 À 17 ANS

1 heure
(gymnastique,
escalade, danse,
jeux de ballon...)

Pas plus
de **2 heures**
consécutives
en **position assise**

Entre
8 h 30
et **9 h 30**



SEUILS DE DANGER POUR LES 6 - 17 ANS :

- Temps de loisir passé devant un écran (télévision, ordinateur, jeux vidéos...) = **2 h/jour max**
- Inactivité = **60 min/jour minimum**

66% ont un risque
sanitaire
préoccupant

49% ont un risque
sanitaire
très élevé

17% sont parti-
culièrement
exposés*

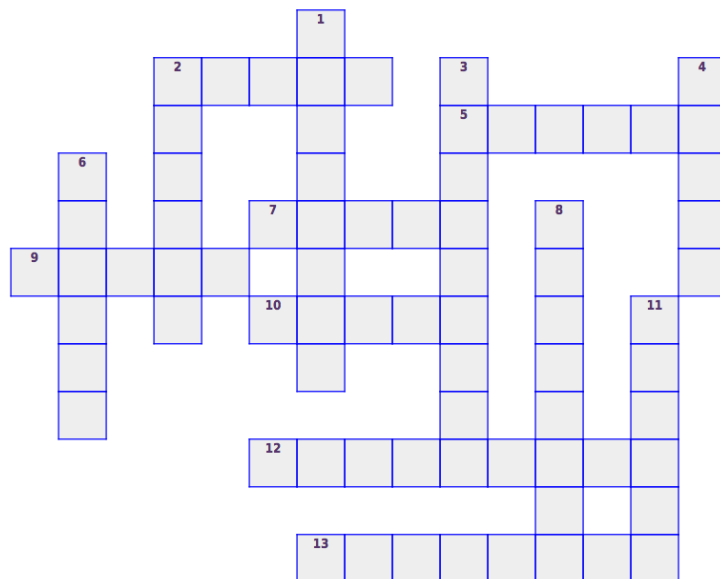
* Plus de 4 h 30 d'écrans et/ou moins de 20 minutes d'activités physiques par jour.

SOURCE : ANSES.

LP/INFOGRAPHIE. 20/11/2020

Mots croisés faciles Spécial Noël

Aux enfants, petits et grands, de jouer !



Horizontalement

2. C'est le dessert de Noël. Elle peut être glacée.
5. On la place tout en haut du sapin.
7. Toute ronde, elle s'accroche au sapin.
9. Il aide le Père-Noël à préparer les cadeaux.
10. C'est un arbre qu'on décore pour Noël.
12. Elle s'enroule autour du sapin pour le décorer.
13. C'est avec lui que le Père-Noël voyage autour de la Terre.

Verticalement

1. Il peut être blanc, noir ou au lait et il est délicieux !
2. On l'allume pour profiter de sa douce lumière.
3. Il a beaucoup de travail la nuit de Noël.
4. Cet animal rend service au Père-Noël en tirant son traîneau.
6. Il y en a pour les enfants au pied du sapin.
8. On dit que c'est par ici que le Père-Noël passe pour livrer ses cadeaux.
11. Quand il est emballé, on ne sait pas ce qu'il contient...



Cette année tout particulièrement, nous avons tous besoin de lumière et de gaieté à l'approche de Noël.

Depuis début décembre, notre village s'illumine donc pour les fêtes de fin d'année. Etoiles filantes, traîneau du père Noël et ses rennes, boules lumineuses ont donc repris place dans les sapins et les rues de Charmes. En plus de ces décors communaux, de nombreuses guirlandes, bonhomme de neige, et autre pingouins ... se sont vues installés sur les façades de vos maisons.

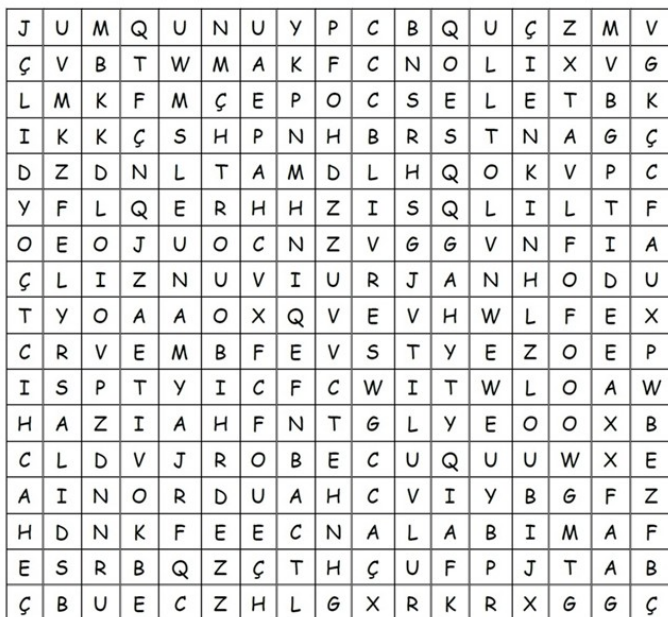
Le conseil municipal remercie l'ensemble des habitants qui participent ainsi à la magie de Noël.

La Municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

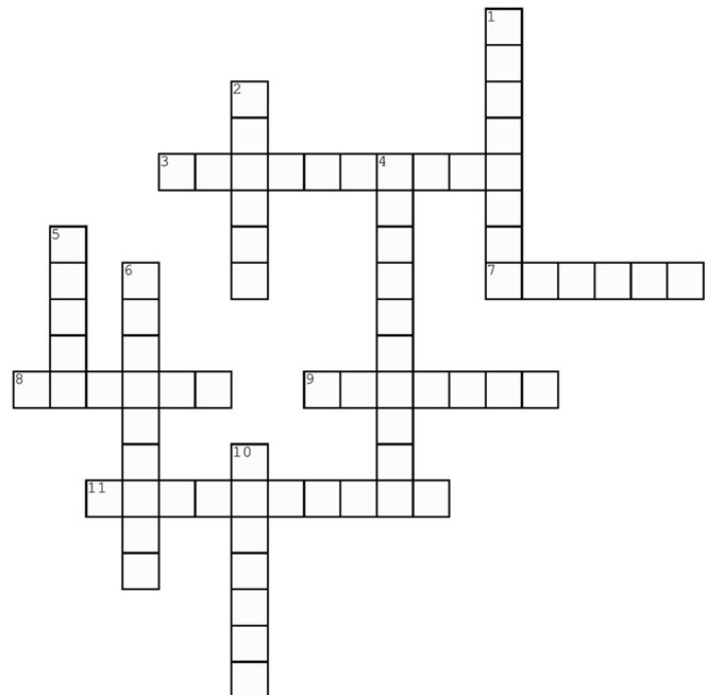




LES FOURNITURES DE RENTREE DE HARRY - MOTS MELES -



LA RENTREE DE HARRY POTTER - MOTS CROISES -



robe	chapeau	gants
cape	baguette	chaudron
fiolle	télescope	balance
livres	manuels	hibou

Horizontal

3. La sorcière sévère au cheveux noirs.
7. Le mot qui permet au balai de se lever.
8. Le professeur de vol.
9. La ville où Harry va acheter ses fournitures.
11. La maison où Harry ne veut surtout pas aller.

Vertical

1. L'école où Harry apprend la sorcellerie.
2. L'homme qui aide Harry à acheter ses fournitures.
4. La maison désignée pour Harry.
5. L'objet qui permet à Harry de voler.
6. L'objet qui choisit la maison des élèves.
10. L'élève qui se blesse au poignet.